



Traité 'Orla

Michna 1 - Chapitre 3

בְּגָד שֶׁצָּבְעוּ בְּקֹלֶפֶי עֹרָה, יִדָּלֵק.
נִתְעָרַב בְּאַחֲרִים,
כָּלֶם יִדָּלֵקוּ,
דְּבָרֵי רַבִּי מֵאִיר;
וְחֻכְמִים אוֹמְרִים,
יַעֲלֶה בְּאֶחָד וּמֵאֲתַיִם:

Une étoffe teinte de l'écorce provenant de 'orla doit être brûlée ; si elle a été mêlée à d'autres, il faut les brûler toutes. Tel est l'avis de Rabbi Méïr. Selon les autres Sages, l'interdit est annulé dans 201 parts semblables (et le tout est permis).ique.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions